

Pour préparer le **Formateur Biologie 3ème degré (FB3)**, il faut faire acte de candidature auprès du ***président de la commission nationale environnement et biologie subaquatiques***



Un livret de formation FB3 (voir lien cursus Biologie ci-dessous) doit être renseigné dès le début du cursus de formation. Ce livret est la propriété du stagiaire FB3 et l'accompagne durant tout son cursus de formation.

La deuxième page du livret de préparation au MFB3 doit être impérativement renseignée en début de formation et renvoyée au président de la commission nationale (voir organigramme pour l'adresse)

Dès que sa candidature est acceptée, le préparant FB3 télécharge sur le site de la commission nationale son livret FB3 qui va le suivre pendant toute sa formation. Le stagiaire dispose d'un délai raisonnable de deux ans pour réaliser sa formation.

Pour connaître en détail le contenu de la formation IFBS, les compétences à acquérir, consulter le [cursus FB3](#)

Pour en savoir plus sur les test d'acceptations de candidatures , [quelques questions types](#)

La formation se compose des 4 modules suivants qui doivent être validés chronologiquement :

- module 1 Evaluation des connaissances (sujets élaborés par le collège des instructeurs nationaux)
- module 2 Réglementation (organisation et fonctionnement de la FFESSM et de la commission)
- module 3 Encadrement d'une formation complète FB2
- module 4 Réalisation d'un document personnel original